

Lettre aux communautés internationales

Les communautés internationales sont l'une des manières les plus concrètes de témoigner du Royaume. Au-delà de la simple gestion des ressources humaines ou de l'union des forces, les communautés sont le lieu par excellence où nous devons vivre et témoigner des valeurs du Royaume de Dieu.

Plusieurs communautés internationales ont déjà existé, et les richesses ainsi que leurs difficultés sont claires.

Avec ces propositions, il est prévu de parvenir à un document accepté à une large majorité, qui pourra faire l'objet d'étude et de réflexion pour tous les LMC qui seront envoyés à une communauté internationale et à toutes les communautés internationales qui recevront un nouveau LMC. Nous espérons que cela contribue à une expérience plus riche et plus profonde de la communauté et qu'elle peut aider à éviter les frustrations et les souffrances souvent dues au manque de préparation et à l'existence d'attentes souvent illusoires.



*"Par ceci, tous sauront que vous êtes mes disciples: si vous vous aimez les uns les autres".
Jn 13, 35*

Communautés internationales des LMC

Introduction

La communauté est la première voie par laquelle, sans parler de Jésus, nous donnons (ou non) le témoignage du Royaume de Dieu.

Bien plus que la simple gestion des ressources humaines ou l'union des forces, les communautés sont le lieu par excellence où nous devons vivre et témoigner des valeurs du Royaume de Dieu.

Tout le LMC qui commence une mission intégrant une communauté internationale doit être conscient de la valeur inestimable de la communauté dans la communication de l'Evangile, mais aussi être préparé à tous les défis qui surgissent parfois dans la rencontre de différentes personnalités, aggravées par les différentes cultures auxquelles nous appartenons.

Dans l'expérience de l'internationalité du mouvement au sein des communautés, le LMC doit toujours être conscient des rythmes différents avec lesquels chaque pays marche et respecte les autres membres dans leur culture et formation acquises.

Projet communautaire

Les communautés internationales doivent avoir un projet communautaire, où sont définis les objectifs de la même, le type de présence missionnaire, les rythmes de la communauté, les temps de prière, de travail et de coexistence, la formation, la division des tâches, etc.

Ce projet communautaire doit être réfléchi et débattu entre tous, il est important de chercher le plus grand consensus possible, en évitant toutes les positions contradictoires qui pourraient mener à notre présence missionnaire en tant que contre-témoignage.

C'est fondamental le don de l'écoute, de l'humilité et la capacité d'accepter des décisions qui peuvent être contraires à notre vision personnelle des choses, tant qu'elles ne remettent pas en question notre conscience.

Chaque fois que possible, il sera souhaitable que le LMC se préparant à rejoindre une communauté internationale puisse avoir des informations sur le projet communautaire de la communauté qui l'attend.

Prière et spiritualité

N'oublie jamais que le protagoniste de la Mission est le Saint-Esprit et que notre présence à Mission est due à son appel.

Que la prière, personnelle et communautaire, ne soit jamais à l'arrière-plan.

La rencontre avec le Seigneur de la Récolte, la prière priée de sa Parole doit être la perle précieuse à partir de laquelle toute l'activité se développe.

Chaque communauté doit trouver ses rythmes de prière, en respectant le chemin de chaque membre, sans jamais laisser de côté quelques moments de prière commune.

Il serait également bon de trouver le temps d'organiser une retraite annuelle pour chaque membre, ainsi que de trouver des moments pour partager notre vocation et notre charisme d'une manière formative et spirituelle. Nous devons tous nourrir notre spiritualité chrétienne, missionnaire et Combonienne, car sans cette nourriture nous serons affaiblis et notre communauté deviendra un simple groupe de travail et non une communauté chrétienne.

Activités

Les activités auxquelles participe chaque membre de la communauté LMC sont des engagements de la communauté entière. À l'exception des cas qui exigent le secret professionnel, les problèmes doivent être partagés, débattus, reflétés et priés ensemble.

Le temps consacré aux activités missionnaires devrait être particulièrement reflété, en évitant les situations dans lesquelles la vie communautaire est complètement à l'arrière-plan.

S'il y avait des conditions pour cela, il devrait y avoir une planification d'activités conjointes en tant que famille Combonienne.

Affection et fraternité

Le LMC vit son affectivité consciente de l'environnement dans lequel il est inséré (communauté, paroisse, environnement social, etc.), cherchant dans tous à être témoin des valeurs de l'Évangile. Le vivre de manière responsable, sans en être l'otage ou décevoir la raison pour laquelle il a été envoyé.

Au sein de la communauté, le LMC cherche un équilibre dans les relations amicales, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, afin de ne pas mettre en péril le rythme de la même chose ou de la mission. L'accueil des nouveaux arrivants est pris en charge, faire ce qui est à leur portée pour qu'ils se sentent intégrés. Au cours de la période d'accueil et d'intégration des nouveaux membres, nous jetons les bases de l'avenir de la communauté et du succès de la mission de notre LMC.

Dans les communautés de la LMC où nous avons des couples et des célibataires, nous devons trouver des moyens de fournir de l'espace pour les premiers sans que ceux-ci soient isolés.

Nous savons que le LMC ne va pas en mission pour trouver un partenaire, mais nous sommes également conscients que cette circonstance peut arriver. En ce sens, nous proposons une formation et un dialogue adéquats sur les thèmes de l'affectivité avant la sortie. Il est également conseillé que si cela se produit, le LMC recherchera un accompagnement qui les aidera à discerner plus clairement et à vivre leur relation (parfois avec des personnes d'autres cultures) d'une manière qui mûrit adéquatement, de sorte que la mission ne passe pas à l'arrière-plan.

Si la communauté LMC ou la communauté apostolique comprend qu'un LMC vit dans une situation de contre-témoignage chrétien, elle doit attirer l'attention sur celle-ci et, si nécessaire, informer le coordinateur de son pays de la situation, afin d'amender la situation ou même s'il fallait interrompre le projet et le faire revenir.

Économie

L'économie est une réalité inhérente à toute entité de la société contemporaine. GNM essayer de vivre cet aspect de la vie dans un suivant le modèle de plus en plus évangélique, des premières communautés chrétiennes, où « Tous les croyants étaient ensemble et avaient tout en commun » (Ac. 2 44).

Dans la communauté LMC, chaque membre doit mettre à la disposition du fonds commun de la communauté l'argent qui lui a été envoyé pour la vie missionnaire.

Le fonds commun doit être géré par la communauté, chaque membre ayant le même droit que les autres, quel que soit le montant avec lequel il contribue au fonds.

Le LMC n'aura pas d'argent personnel en parallèle avec la communauté (sauf si vous acceptez d'avoir de l'argent de poche pour vos dépenses personnelles).

Au sein de nos responsabilités économiques est la nécessité d'une vue agrandie, qui comprennent un budget clair et les moyens de lever des fonds pour les besoins actuels et futurs de la mission (nous pouvons créer un fonds en prévision d'entre eux, garder la maison, voiture ou tout autre bien de la mission, voyages en vacances ou retour à la maison, participation à des rencontres internationales).

Nous devons avoir une vie austère qui en vaut la peine. Avoir un régime approprié, recevoir les traitements médicaux nécessaires, etc.

Lorsque nous gérons l'argent d'un projet, nous devons avoir une comptabilité distincte. Au sein de ces projets, nous pouvons envisager un pourcentage pour le maintien de la communauté ou même l'embauche d'un membre de la communauté qui gèrera le projet. En mission, nous n'allons pas chercher un travail mais nous devons être conscients que notre présence est nécessaire pour mener à bien et faciliter les choses et nous devons vivre d'une manière ou d'une autre. Le salaire fera partie du fonds commun qui rendra possible la vie de la communauté.

Nous devons également considérer comment contribuer aux dépenses que nous avons au niveau international en tant que mouvement LMC, créant ainsi un réseau de solidarité avec un soutien mutuel.

Vacances et rénovations

Les périodes de vacances possibles ou le renouvellement de la présence missionnaire de chaque LMC devraient être discutés en communauté. Après ce débat, l'accord avec le groupe LMC et la province d'origine et de destination du MCCJ sera nécessaire pour coordonner au mieux le service missionnaire que nous faisons en famille.

Ce discernement doit également être partagé avec le Comité central du LMC chargé d'aider à la coordination et à la continuité de nos présences internationales.

Gestion des conflits

Les conflits sont inhérents à l'être humain et à la vie communautaire. Même avec une excellente préparation, il est normal qu'ils puissent se produire. Ils sont un moment privilégié pour grandir au niveau personnel et communautaire, mais nous devons aussi être conscients qu'ils sont douloureux pour les personnes qui les subissent. Nous ne pouvons pas leur échapper, nous devons les affronter avec fraternité et compréhension mutuelle.

La grande lutte dans la gestion des conflits doit se produire en nous et habituellement avec notre propre ego. Cette lutte doit être constamment éclairée par la lumière de la prière, de la Parole, de l'écoute de l'autre et de l'ouverture au pardon.

Dans le conflit avec les autres membres de la communauté, le GNM doit garder à l'esprit que, plutôt que d'avoir raison, devrait demander l'intérêt de la mission, qui vont toujours par la plus grande démonstration d'amour possible.

Il est commode que chaque communauté puisse avoir une personne de référence qui puisse aider le discernement des parties dans les situations de conflit. Pour cela, vous pouvez avoir comme référence un Missionnaire Combonien ou une autre personne proche et qui a les qualités à cet égard.

Dans les cas les plus graves, chaque LMC doit discerner (de préférence avec la personne de référence) sa permanence dans la communauté LMC. Ces limites de décision devraient, autant que possible, être discutées et priées en communauté.

Continuité

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de continuer notre présence missionnaire. Cette continuité inclut l'analyse de la réalité où nous sommes immergés en tant que communauté LMC et, avec la famille ou la communauté pastorale Combonienne, pour discerner notre présent et notre futur. En ce sens, nous devons également être conscients de la nécessité d'une planification adéquate de notre présence, en particulier au niveau du personnel. Pour cela, nous serons en contact avec nos organismes de coordination pour informer sur les rénovations et les besoins spécifiques que nous pouvons avoir en tant que communauté.

Communication

Comme Comboni savait très bien, une partie de notre service missionnaire est l'animation missionnaire et les situations de communication où nous desservons à faire connaître aux autres ces réalités et encourager la collaboration de tous (ceux qui partent, ceux qui nous soutiennent, la qui travaillent en réseau avec nous, etc.). La mission ne sera possible qu'à partir de cette mise en réseau et le maintien de ce travail dans un réseau implique une communication. Nous sommes envoyés à la mission et nous restons en communication avec ceux qui nous envoient, encourageant et partageant cette mission conjointe.

Communication avec nos organisations d'organisation LMC au niveau local, groupe d'origine, coordination internationale et communication avec nos réseaux de soutien (famille, paroisse, diocésain, amis, ONG qui soutiennent), avec les réseaux sociaux à travers nos blogs locaux et internationaux, réseaux sociaux, magazines et autres médias que nous pouvons utiliser pour le bien de la mission.

Conclusion

En conclusion, gardons toujours à l'esprit les premières communautés chrétiennes décrites dans les Actes des Apôtres, comme les disciples ont persévéré dans la doctrine des apôtres, dans l'union fraternelle, dans la fraction du pain et dans la prière. Ils n'avaient qu'une seule âme, ils mangeaient de la nourriture avec joie et simplicité de cœur louant Dieu et ayant la faveur de tout le peuple. (cf Loi 2, 42)

Souvenons-nous de Saint Daniel Comboni, qui considérait son Institut comme un petit cénacle d'apôtres pour l'Afrique, un point lumineux envoyant autant de rayons au centre de l'Afrique que les missionnaires vertueux et vertueuses qui sortaient de son sein. (Cf E 2648)

Parce que ces rayons, qui ensemble brillaient et chauffaient, révéleraient nécessairement la nature du centre d'où ils viennent ... Jésus-Christ! (Cf E 2648)